



TOL FLEX 600 TALOCHÉ NG 11-14 MAT



Revêtement semi-épais, mat, d'aspect taloché, aux copolymères acryliques en phase aqueuse

Classification : AFNOR NF T 36-005 : Famille I - Classe 7b2
Conforme aux normes AFNOR P 84-403 et NF P 84-404 (DTU 42.1) visant la protection des façades en service
Selon EN 1062-1 : E5 V2 W3 A2 à A5

DESTINATION

- Finition des systèmes d'imperméabilité de façades, de classe I1 à I4
- Intermédiaire du système dit I3 "Inversé" avec TOL FLEX 600 NG en finition
- Travaux sur façades en service

PROPRIÉTÉS

- Conserve sa souplesse dans le temps
- Bonne résistance aux intempéries
- Microporosité normalisée
- Permet de dissimuler les pontages des fissures (I1 à I3) ou l'armature (I4)
- Ne contient pas de plastifiants susceptibles de migrer en surface
- Protection du film de peinture à titre préventif contre les algues et les champignons

CARACTÉRISTIQUES

Masse volumique 1,65 kg/L

Extrait sec En poids : 83%
 En volume : 66%

COV Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/L (2010)
 Ce produit contient au maximum 39 g/L COV)

Point éclair Sans objet

Présentation Pâte épaisse

Aspect du film Structuré, taloché

Brillant spéculaire < 10 sous 60, mat

Rendement 1,6 kg/m², fonction de la nature et planéité du support
 (Selon norme NF T 30-073)

Temps de séchage Sec : 6 heures
 (à 23°C et 50% H.R.) Recouvrable par TOL FLEX 600 NG (système dit I3 "inversé") :
 72 heures
 (Protéger le film des intempéries et de la condensation pendant
 72 heures)

Conditionnement 25 kg

TEINTES

Blanc et
 Teintes du nuancier
CROMOLOGY FAÇADE
 réalisables en usine



(Les teintes soutenues absorbent fortement la lumière et peuvent conduire à des dégradations du revêtement voire du support. Dans les règles professionnelles, les teintes de coefficient d'absorption solaire > 0,7 (ou avec indice de luminance lumineuse Y < 35) ne sont pas admises en façade exposée. Nous consulter)

RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES

- Conservation : 24 mois dans son emballage d'origine fermé, à l'abri du gel et de la chaleur. Refermer hermétiquement le bidon après usage
- Pour la préservation de l'environnement, l'emballage, le reste de son contenu et les résidus de nettoyage ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères ou dans l'évier. Se renseigner auprès des collectivités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte
- Utiliser les équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus : gants et protections oculaires conçues contre les projections de liquides

CONSEILS DE MISE EN OEUVRE

Matériel d'application	<ul style="list-style-type: none"> Lisseuse inox + taloche plastique ou inox pour un grain plus resserré
Dilution	<ul style="list-style-type: none"> Prêt à l'emploi, ne pas diluer
Nettoyage des outils	Eau. Pour nettoyer les outils, racler le surplus et immerger dans un minimum d'eau.
Préparation	<ul style="list-style-type: none"> Brasser énergiquement avant sa mise en œuvre
Conditions d'application	Conformes au DTU 42.1
Supports	<p>Etat et qualité conformes au DTU 42.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Béton brut de granulats courants ou légers Béton ou maçonnerie d'éléments, enduits au mortier de liants hydrauliques Revêtements scellés ou collés de petits éléments à base de pâte de verre ou de carreaux céramiques Anciens revêtements organiques après étude préalable Mortier de plâtre conforme aux Règles Professionnelles de juin 1997 et DTU 42.1 Supports non visés par le DTU 42.1 – Technique non courante tel que brique, panneau en béton cellulaire, etc – Nous consulter
Préparation des supports	<p>Conformément aux règles de l'art et aux DTU 42.1 auxquels s'ajoutent des préparations particulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> Décontamination éventuelle du support avec FACADE NET. Reprises d'épaufrures éventuelles avec LANKOREP FACADE 732 Ragréage éventuel du support avec TOLL O THERM PSC IF ou TOLL O THERM CP Rebouchage par ARTIS REPAREX FIBRÉ Rebouchage des fissures avec ARTIS ENDUIT MASTIC GRANITÉ / FIBRÉ
Application du produit	<ul style="list-style-type: none"> Empâter grassement le support et répartir uniformément à l'aide de la lisseuse Régler l'épaisseur appliquée à la dimension des grains Resserrer les grains en pressant à plat sur la taloche plastique humidifiée, après un délai qui est en fonction de la météo
Précautions d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> Afin de limiter les risques de reprises après séchage lors d'application sur grandes surfaces, nous conseillons de partager la surface en panneaux par des joints apparents de telle sorte que l'application du panneau se fasse sans interruption Prévoir l'éloignement des gastéropodes par tous moyens Nous déconseillons l'utilisation de mastic pour cette application. Celle-ci sera réservée aux cas de transformation en joint ou de raccord, le mastic restant visible Il importe que le Maître d'Ouvrage protège les bâtiments traités de la proximité de toute végétation et de l'accès aux gastéropodes Réaliser une surface témoin selon le DTU, une par système prévu sur le bâtiment à soumettre à l'approbation du Maître d'œuvre Éviter les surcharges produit et toute application sur support humide ou condensant. Protéger pendant 3 semaines Notons que les consommations seront majorées sur support poreux et structuré

SYSTEMES D'APPLICATION

Classe d'imperméabilité ou de fissuration	I1 ou A2	I2 OU A3	I3 Simple ou A4	I3 "Inversé" ou A4	I4 ou A5
Fixateur (*)	1 couche de TOL FIX, TOL FIXATEUR GCPV ou ELASTOFIX PIGMENTÉ (Pour système dit inversé utiliser TOL FIX uniquement)				
Pontage (*)	NON TISSE FACADE + TOL FLEX INTERMEDIAIRE				
Couches Intermédiaires		1 couche de TOL FLEX INTERMEDIAIRE (0,250 kg/m ² ou 0,200 L/m ²)	1 couche de TOL FLEX INTERMEDIAIRE (0,400 kg/m ² ou 0,320 L/m ²)	1 couche de TOL FLEX 600 TALOCHÉ NG (1,5 kg/m ²)	1 couche de TOL FLEX INTERMEDIAIRE (0,400 kg/m ² ou 0,320 L/m ²)
					Marouflage du NON TISSE FACADE dans le frais
					1 couche de TOL FLEX INTERMEDIAIRE (0,400 kg/m ² ou 0,320 L/m ²) frais sur frais
Finition (*)	1 couche de TOL FLEX 600 TALOCHÉ NG (1,5 kg/m ²)			1 couche de TOL FLEX 600 NG (0,400 kg/m ² ou 0,290 L/m ²)	1 couche de TOL FLEX 600 TALOCHÉ NG (1,5 kg/m ²)
Épaisseur minimales requises par le DTU	200 µ	300 µ	400 µ		600 µ

* Se reporter aux fiches techniques correspondantes



HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- Produit non classé dangereux.
- Consulter la fiche de données de sécurité.

Les informations physico-chimiques données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

La présente fiche descriptive a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Tollens est une marque de
CROMOLOGY

CROMOLOGY SERVICES S.A.S. au capital de 130.863.741,00 €
Tour carré Michelet 5e Etage - 10-12, Cours Michelet - CS 40288 - 92065 La Défense Cedex
Tél : 01.41.27.62.00 - tollens.com
RCS Nanterre B 592 028 294

